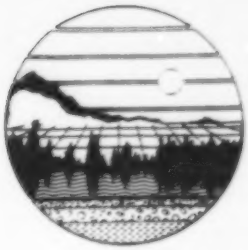

CONSERVATION AND PROTECTION

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

PROGRESS AND PLANS

Produced For

The Conservation and Protection Sustainable
Development Steering Committee

Sustainable Development Branch
Canadian Wildlife Service
Environment Canada

JUNE 1989

CONSERVATION AND PROTECTION

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

PROGRESS AND PLANS

Produced For

The Conservation and Protection Sustainable
Development Steering Committee

Wayne K. Bond
Hélène Bruneau-Shirreff
and
E. Neville Ward

Sustainable Development Branch
Canadian Wildlife Service
Environment Canada

JUNE 1989

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
BACKGROUND	2
DEPARTMENTAL RESPONSE	3
THE C&P ROLE	4
C&P PROGRESS AND PLANS	5
1. Establish Commitment Within DOE	5
2. Expand Science/Knowledge Base	6
3. Optimize Economic Benefits	8
4. Partnership Support	9
5. Anticipate and Prevent Strategies	10
6. Communicate and Educate	12
CONCLUSION	15
APPENDIX	16

INTRODUCTION

This report focuses on the progress made by Conservation and Protection in the year 1988-89 in adopting a sustainable development approach in its programs and activities; and on the actions that Conservation and Protection is taking in 1989-90 in implementing a sustainable development approach at the operational level.

A background on sustainable development is first offered to put in perspective the federal commitment to sustainable development objectives. The C&P work in sustainable development is then set in the context of the departmental position. A discussion of the C&P role in sustainable development and an overview of the DOE Strategic Direction follows. The C&P progress and plans regarding sustainable development are then listed according to the six approaches of the DOE Strategic Direction. The information was derived from the C&P year end reports (1988-89) and the C&P Long Term Operational Plans and Work Plans (1989-90). In most cases, the information has been updated through headquarters and regional contacts in each directorate. The report is not exhaustive: it provides highlights of C&P sustainable development activities.

BACKGROUND

The 1972 Stockholm Conference on the Human Environment looked at environment and development goals as being mutually exclusive: the Club of Rome Report at the same time also emphasized the limits to growth approach -- a healthy environment and economic growth were incompatible.

Ten years after Stockholm, in 1982, it was recognized that this approach was not working. Environmental problems were worsening and global poverty increasing. The United Nations created the World Commission on Environment and Development, under the chairmanship of Gro Harlem Brundtland, Prime Minister of Norway, to formulate a global agenda for change. Sustainable development forms the cornerstone of the Commission's report, Our Common Future, i.e., ensuring future quality of life and economic growth through the wise use of our resources today. The major policy conclusion is that the environment must be integrated into economic decision-making processes.

In response to the Brundtland Commission, the Canadian Council of Resource and Environment Ministers created a National Task Force on Environment and Economy composed of 7 Environment Ministers, 7 major business leaders as well as academics and environmentalists. The Task Force report issued in September 1987 called for the incorporation of environmental goals into all economic planning and decision-making, developing over 40 consensus recommendations for action to implement sustainable development.

The Government of Canada accepted the conclusions of the Task Force. The Prime Minister and all Canadian Premiers fully endorsed its recommendations, including the establishment of round tables at the national and provincial levels, to bring together the various segments of Canadian society under the sustainable development thrust.

In recent months, the federal government has created a Cabinet Committee on the Environment, responsible for ensuring that all federal activities are compatible with the government's environmental objectives. The April 3 Speech from the Throne further emphasized sustainable development as one of these objectives.

A National Round Table on Environment and Economy has been established. With senior members appointed from government, industry, labour, environmental interest groups and the academic community, it held its first meeting on June 14-15 under the chairmanship of Dr. David Johnston. Six provinces also have operational round tables.

DEPARTMENTAL RESPONSE

In October 1987, a Departmental Task Group on Environment-Economy developed the paper "Making the Economy and Environment Partnership Work: A Strategic Direction For Environment Canada". The paper was developed to provide direction for DOE to begin to respond to the recommendations of the Brundtland Commission and the CCREM National Task Force on Environment and Economy.

In February 1988, the Strategic Direction was presented to the Environment Management Committee (EMC) where the Deputy Minister endorsed it and requested the Assistant Deputy Ministers to return to EMC with their Environment-Economy work plans for 1988-89 in response to this direction.

There are six approaches identified in this framework:

1. Establish commitment within DOE.
2. Expand science and knowledge base.
3. Optimize economic benefits.
4. Build constituency/partner support.
5. Adopt anticipatory, preventative and adaptive strategies.
6. Communicate and educate.

A departmental Sustainable Development Network was set up under the chairmanship of CPG to serve as a vehicle for information exchange and coordination on sustainable development between the services, headquarters and the regions.

THE C&P ROLE

The Conservation and Protection (C&P) role (see appendix) is to support the department, the federal government and society at large in implementing a sustainable development approach as follows:

- The foundation of C&P sustainable development efforts is the ongoing development and integration of national and regional data bases as well as scientific and technical research, for example, on climate change, acid rain.

- The knowledge base provides the means for the development of tools and methods for implementing sustainable development such as improved socio-economic evaluation methods for wetlands.

- A key aspect of implementation is communicating in practical ways what sustainable development is all about, including the compilation and publication of sustainable development success stories and the contribution to demonstration projects such as those in the St. Laurent plan.

- C&P is also involved in influencing and assisting other federal agencies to adopt a sustainable development approach through implementation of the Federal Policy on Water, the Federal Policy on Land Use, the provision of sustainable development advice on negotiating and implementing ERDAs and EDAs, and will undertake a project to identify federal levers for implementing sustainable development.

- Finally, C&P will provide leadership by spearheading the development of a Federal Strategy for Sustainable Development.

Conservation and Protection prepared an Environment and Economy work plan for 1988-89 that responded to the Strategic Direction. The C&P work plan was approved by C&P Executive and implementation went ahead. The implementation of the work plan is the responsibility of C&P line managers, and the DG, CWS, has been designated the C&P Manager accountable for coordinating the sustainable development thrust.

Highlights of C&P sustainable development progress and plans are now provided on the basis of six strategic directions in the DOE task group report. The accomplishments are discussed in the text and outlined in the overheads in the attached appendix.

C&P PROGRESS AND PLANS

1. Establish Commitment Within DOE

It is necessary that all elements of the department commit themselves to the sustainable development approach to ensure a common understanding of its objectives. C&P activities aimed at building commitment to sustainable development within DOE are outlined below.

C&P Sustainable Development Steering Committee

Terms of Reference for the C&P Sustainable Development Steering Committee have been drafted and reviewed by C&P Management Board. An Ad Hoc C&P Sustainable Development Working Committee (HQ only) chaired by the Sustainable Development Branch was put in place to undertake preliminary sustainable development coordination for C&P. The purpose of the Steering Committee is to advance the implementation of sustainable development through C&P policies and programs, both nationally and regionally. Membership includes the headquarters DGs, the RDGs from Quebec and Western and Northern, the Director, C&P Policy and the Director, SDB, as the C&P representative on the departmental Sustainable Development Network. The Committee is chaired by the DG, Canadian Wildlife Service.

The Sustainable Development Steering Committee will lead the incorporation of the sustainable development approach into C&P activities through the identification of new opportunities and requiring that sustainable development be reflected in C&P priorities, LTOPs and work plans. The committee will be supported by a Sustainable Development Working Committee, with one representative at the Director level from each Headquarters Directorate and each Region.

Joint Projects: Wetlands Evaluation

Joint projects between directorates, headquarters and the regions help build commitment. One example of such a joint sustainable development project is the Wetlands Resource Evaluation Project (Wetlands Are Not Wastelands). Products thus far include workshop proceedings, methodology paper and 3 regional case studies in (1) Greenock Swamp, Ontario; (2) Minudie (Tantramar Marsh), Nova Scotia; and (3) Cowichan Estuary, B.C.

The project is to develop and test new approaches to measure and demonstrate the value of environmental functions to decision-makers, with the focus on wetlands. The project involves methodology development, pilot studies, workshops and ultimately, development of a manual for use by resource planners and officials in assessing wetland change proposals. Methods being tested are willingness-to-pay, an opportunity cost approach, and a cumulative assessment approach. Involved are CWS, HQ and Regions, IWD Regions, Wildlife Habitat Canada and several provinces and universities.

Planned outputs for 1989-90 include a test case of methodologies on the Prairies, conduct of a national workshop of experts to evaluate the results and production of a manual for use by resource planners.

Staff Training in Sustainable Development

Staff orientation sessions on sustainable development have been provided in HQ and all Regions (Atlantic and Ontario - IWD only) as well as at the C&P Directors Workshop and in Parks Canada. Two workshops on socio-economic analysis were held for staff in Environmental Protection. A field guide on Cost-Benefit Methods for Environmental Regulations was produced. Additional workshops on socio-economic evaluation are being considered.

2. Expand Science/Knowledge Base

A strengthened knowledge base of socio-economics, environmental science and technology, and their interaction, is required to aid the implementation of sustainable development. Progress and plans in expanding the science and knowledge base for sustainable development are now highlighted.

Water Use/Demand

A Water Use Analysis Model has been developed and is now being tested in various regions. Five papers have been published. A report on water supply constraints for energy development has also been produced. Testing of the Water Use Analysis Model will continue in 1989-90 and the model will be marketed with a user manual and demonstration disc. Testing of the Industrial water use model is also planned (IWD).

Water Pricing

Studies of the cost and pricing of municipal water supply and treatment to promote water conservation have been completed. Further analysis of the cost and pricing of municipal water supply and treatment is to be undertaken in 1989-90 (IWD).

NITEP

The Field Evaluation Program of the National Incineration Testing and Evaluation Program has been completed. NITEP focuses on defining the optimum design and operating conditions of municipal waste incinerators to minimize emissions of concern. It contributes to sustainable development by extending the life of landfill sites, reducing garbage disposal costs and in some cases increasing the prospects of steam or electricity production from waste. Testing and evaluation of bio-medical and hazardous waste incineration technology will be undertaken in 1989-90.

Bras d'Or Study

The Bras d'Or study is to plan development of the Bras d'Or lakes in an integrated fashion to avoid resource conflicts among forestry, tourism and fisheries developments. In the past, development based on federal money has caused resource and environmental conflicts in this area, e.g., a new marina polluted new oyster beds -- both were federally funded. This comprehensive study of the socio-economic and environmental characteristics of the Bras d'Or watershed should result in an economic development plan and guidelines that satisfy the goals of sustainable development.

A Steering Committee was formed involving the Province of Nova Scotia, the Cape Breton Development Corporation, the Board of Trade of IONA and Environment Canada to coordinate a major study of the socio-economic and environmental characteristics throughout the Bras d'Or watershed. The study is currently in progress and will be completed this fiscal year (EP).

The Socio-Economic Value and Benefits of Wildlife

The importance of wildlife from a socio-economic perspective is examined in a number of initiatives under this activity. They provide strategic knowledge on the demand for and the socio-economic benefits resulting from wildife, habitat and other renewable resources. These studies also contribute to the development and justification of program and policy initiatives required to sustain renewable resources and perpetuate their benefits. The Socio-Economic Division of the Canadian Wildlife Service, all 10 provinces, as well as other participants at federal and international levels are involved.

A National Survey of 80 000 Canadians on the Importance of Wildlife was carried out between February and May 1988. The data base will provide socio-economic information for a wide range of wildlife and habitat management needs. A Federal-Provincial Task Force was created to oversee a project assessing the socio-economic benefits resulting from wildlife utilization and to advise on the future direction of wildlife conservation. The economic impacts of government expenditures on fish and wildlife management were also studied in terms of their contribution to Gross Domestic Product, jobs and government revenue. A joint project was initiated with Germany to study wildlife-based tourism of Germans to Canada in order to identify the benefits from non-resident tourists' use of wildlife resources. A multi-million dollar socio-economic program was designed for CIDA to enhance sustainable development initiatives in Zimbabwe.

Highlights in the coming year include publication of three reports on the national and provincial results of the 1988 National Survey on the Importance of Wildlife to Canadians. Also, a project has been initiated to integrate bio-physical and socio-economic data to estimate the socio-economic benefits from wildlife resources at risk due to acid deposition. In addition, progress will be made with the UNEP regional office for Latin America in implementing a proposal to develop and apply socio-economic data bases and expertise to strengthen environmental policies and programs in the region with special emphasis on migratory birds.

3. Optimize Economic Benefits

The contribution of departmental initiatives to economic activity, increased productivity and job creation emphasizes the link between the environment and the economy. C&P initiatives aimed at optimizing economic benefits are summarized.

The St-Lawrence Action Plan

The establishment of Centre Saint-Laurent has been completed. The Centre will join forces with the province of Quebec, industries, and research centres to promote the development and implementation of environmental technology. It will help implement the three components of the St. Lawrence Action Plan (conservation, protection and restoration), with emphasis on clean up of the St. Lawrence River.

C&P will be contributing to plans under each component of the St. Lawrence Action Plan. Under the Conservation component, efforts will be directed towards habitat protection, assessment of ecosystems and protection of endangered species. Under the Protection component, work will concentrate on toxics reduction and evaluation of external sources of toxics. For example, an ecotoxicological program to measure toxic effluents in the St. Lawrence and identify risks to health and environment will be implemented. Under the Restoration component, CWS activities will focus on rehabilitation of wetlands.

Pollution Control Analyses

Socio-economic analyses of ozone-depleting regulations, lead reduction in gasoline regulations, and PCBs waste destruction regulations were undertaken in 1988-89. These analyses were conducted to facilitate coordination between economic development and environmental protection (EP).

In 1989-90, the implications of specific environmental regulations on free trade will be examined. Also, the socio-economic implications of pollution control regulations in the Sudbury region will be evaluated in terms of growth in the industrial, residential and recreational industry, and economic diversification resulting from the clean-up of pollution damage in the area. The Sudbury study is intended to develop a methodology for measuring the benefits of a clean environment which can be applied in other regions. Methodological objectives of the pilot project include: (1) evaluation of the availability and quality of necessary information; (2) assessment of methods to measure the economic value of environmental improvements -- the E/E link; and (3) determination of data gaps and methodological uncertainties.

The Sudbury study will be completed in October '89. A proposal for similar studies in other countries was presented to the ECE Group of Economic Experts in June to enable the further development and testing of the methodology. Documentation of the industrial and social response to pollution control and an improved environment will be helpful in demonstrating the principles of sustainable development and in predicting future response to environmental change.

Commercial Use of Water Research Facilities

Significant private sector use of the Hydraulics Lab in Burlington was achieved in 1988-89. A marketing study for the Hydraulics Lab has also been prepared. The increase in commercial use of DOE research facilities aims, among other things, to accelerate the cleanup of pollution hotspots. Efforts will continue this fiscal year to increase private sector use of IWD labs.

4. Partnership Support

To advance the principle of shared responsibility for sustainable development, a complementary approach to the department's external linkages/partnerships is needed. The progress and plans of C&P activities primarily involving the building of partnerships are listed.

Federal Strategy for Sustainable Development

In response to recommendations of the National Task Force on Environment and Economy, an action plan to develop a Federal Conservation Strategy was completed and a federal-provincial network has been established facilitating information exchange. A national workshop on conservation strategy development was held May 17, 1989 as a pre-conference event to the "Environment and Economy -- Partners for the Future" Conference in Winnipeg. Results of the workshop will be recommendations to facilitate what is now called the Federal Strategy for Sustainable Development. Consultations with 25 OGDs will be undertaken and will result in the establishment of an Interdepartmental Working Group. The framework for the Federal Strategy for Sustainable Development will be completed in 1989-90 (CWS).

North American Waterfowl Management Plan

The North American Waterfowl Management Plan (NAWMP) provides a framework for cooperative waterfowl conservation initiatives. It includes four joint ventures. The Black Duck Joint Venture and the Arctic Goose Joint Venture were formally established, and the Prairie Habitat Joint Venture and Eastern Habitat Joint Venture agreements were completed in 1988-89. First-step projects in the Prairie and Eastern Joint Ventures were also implemented. The USA, DOE, Agriculture Canada and Western Diversification Office are working in cooperation with the provinces and the private sector. Coordination and implementation of both the Prairie Habitat and Eastern Habitat Joint Ventures will proceed, involving the protection and improvement of specific waterfowl habitat.

Water Quality Guidelines

The Canadian Water Quality Guidelines establish minimum levels of water quality for specific uses of water including recreation, freshwater aquatic life, raw drinking water, agriculture and industry. These guidelines were developed to assess water quality issues, and to establish water quality objectives for specific sites.

Guidelines for 94 substances in ambient waters have been established with the agreement of all provinces. Also, workshops were held by CCREM in BC, Alberta, Manitoba and NS to encourage a uniform approach to setting water quality objectives. Water Quality Monitoring Agreements have been signed with four provinces, including Newfoundland, New Brunswick, Quebec and BC. These focus on problem areas: e.g., pesticide and fertilizer use on potatoe crops.

A National workshop to encourage a uniform approach to water quality objectives is planned for September 1989. Four new pesticide guidelines, a protocol for developing marine guidelines and two marine guidelines on organotin and PCBs will be produced. Monitoring activities will also be implemented with the four signed provinces. Water Quality Monitoring Agreements will be signed with four more provinces, including NS, PEI, Manitoba and Saskatchewan.

Environment/Economy Partners: Resource Access for Sustainable Development

A workshop with BC Environment, Industry and private sector groups was conducted on Resource Access for Sustainable Development. The project aims to provide guidelines for planning access roads to new resources projects, in an environmentally sound manner. A report will be produced on principles and methods to access new resources in a way that satisfies the goals of sustainable development (EP).

Industry Consultations

Sustainable development was a topic at the annual C&P Consultations with national industrial associations held in January 1989. Further partnerships on sustainable development will be built with industries and industrial associations.

5. Anticipate and Prevent Strategies

To minimize the costs associated with "react" and "cure", the department must adopt strategies based upon anticipation, prevention and adaptation. C&P progress and plans promoting an anticipatory and preventative approach are highlighted.

Federal Policy on Wetland Conservation

A draft Federal Policy on Wetland Conservation was developed to promote the conservation of Canada's wetlands to sustain the ecological and socio-economic functions of wetlands, both now and in the future. A draft implementation plan was prepared. The Policy on Wetland Conservation and the Implementation Plan will be widely reviewed and finalized. A public policy document will be completed. A Memorandum to Cabinet on the policy and plan will also be submitted.

Building Sustainable Development Into Federal-Provincial Agreements

A major opportunity for building sustainable development concerns into federal decision-making is the negotiation and implementation of ERDAs and EDAs, as was identified in the Federal Environmental Quality Policy Framework (Dec. 1986).

Sustainable development was built into the criteria and procedures of economic development agreements with PEI, NWT, Nova Scotia, and the proposed Yukon agreement. A draft paper was produced on specific wording and procedures for building sustainable development concepts and criteria into ERDAs. The Sustainable Development Branch, CPG, CORE secretaries, regional C&P officers, and other government departments, particularly ACOA, are involved.

Environmental Accords will be developed with the Atlantic Provinces to support conservation and environmentally-sound economic development (Atlantic Region). Also, a manual will be completed on the incorporation of environment/economy considerations into economic development umbrella agreements and sub-agreements, and providing environmental criteria for assessing funding applications under the agreements. C&P staff will be needed to sit on selected Management and Technical Advisory Committees under each agreement to enable the inclusion of environmental considerations in the resulting programs and projects.

Nationally Endangered Species Strategy

The Recovery of Nationally Endangered Wildlife Strategy (RENEW), involving the provinces, territories and NGOs, was endorsed by the Wildlife Ministers' Council. A five-year agenda was approved and a Steering Committee established. RENEW requires the development and implementation of national endangered species action plans for individual species.

CWS lead the implementation of RENEW with an inaugural meeting of the Steering Committee held in June 1989. An Endangered Species Recovery Fund will be established and maintained in cooperation with the World Wildlife Fund.

Water Policy and Legislation

Federal Water Policy action plans were initiated -- one for each of the 25 policy statements. The initial Memorandum to Cabinet on water legislation was also submitted. The overall objective of the Federal Water Policy is to encourage the most efficient and equitable management of freshwater consistent with the social, economic and environmental needs of present and future generations.

A C&P workshop on water legislation was recently held. Policy action plans will be completed in 1989-90. Strategies to implement the Policy will also be developed. A Memorandum to Cabinet on comprehensive water legislation will be written.

Codes of Good Practice

A report was published on Codes of Good Practices for the management of waste oils under CCREM. Codes will be produce in 1989-90 for the handling and disposal of bio-medical wastes.

6. Communicate and Educate

Making the sustainable development approach work requires internal and external communications and information program strategies. C&P progress and plans in promoting sustainable development through communication activities are noted.

Sustainable Development Newsletter

The title and content of the LAND Newsletter changed to the Sustainable Development newsletter and became a major communications vehicle in this field. The distribution was expanded to over 8000 including government officials, industry, professionals, academics and NGOs. Issued three times annually, the specific focus on sustainable development includes news on conservation strategies, round tables, success stories, federal-provincial and international progress towards sustainable development.

A departmental Sustainable Development Editorial Advisory Board will be established this fiscal year. Circulation to the business sector will be expanded. If departmental funds can be found, expansion to a fourth issue annually and printing on recycled paper will also be undertaken.

Environmental Choice

An Environmental Choice Board was appointed in 1988-89. Three product category guidelines were developed. These are for re-refined motor oil, insulation material made from recycled paper and selected products made from recycled plastic. The goal of the program is to allow Canadians to identify products which are environmentally friendly when used and disposed of by the consumer.

Canadians have been invited to comment on draft guidelines for motor oil, insulation material and products from recycled plastics by May 26, 1989. Comments will be reviewed by the Canadian Standards Association. Final guidelines for the three categories will be recommended to the Environmental Choice Board by the Canadian Standards Association's Technical Committee. Following Ministerial approval, Manufacturers will be invited to apply for the use of the logo for products that qualify in these initial categories. First products displaying the Environmental Choice logo should appear on the market by late summer 1989. The Environmental Choice Board, with the assistance of Environment Canada and the Canadian Standards Association will continue to review other product categories such as paint, solvents and dry cleaning services.

Water Awareness

Established in 1988-89, this is a communications program to change public awareness regarding the use and abuse of water resources. It involves a range of initiatives, such as paid public service announcements, media relations, demonstration projects, conservation awards, and information centres.

A National Water Awareness Program coordinator will be hired and a Memorandum to Cabinet will be prepared in 1989-90. A wide variety of public information output on water will be provided, including fact sheets, displays and a water book on flooding.

Success Stories Bank

The "Success Stories Bank" collects, and widely publicizes, the best illustrations of initiatives in sustainable development. These examples show the successful integration of environmental concerns into every-day economic activity and decision-making. To be included in the bank, a success story must have net environmental benefit, net economic benefit, have been in use and be replicable. The bank or inventory is being developed by the Sustainable Development Branch in collaboration with all groups within C&P. Success stories are being compiled from business and industry, NGOs, other government departments, the provinces and other public agencies.

The Framework was developed and the success stories bank was established in 1988-89. A network was set up for success stories collection. 150 success stories have been considered to date; 40 met the criteria and are being compiled. An overview document has been prepared and written examples are available.

A Compendium of success stories will be completed in 1989-90. Up to 100 sustainable development success stories will be compiled in the success stories bank. Also, success stories will be highlighted in the Sustainable Development newsletter and other business and environmental publications. In addition, customized responses will be provided for information requests about success stories, using an extensive set of files and contacts.

State of the Environment Reporting

The State of the Environment Reporting (SOE) program provides environmental information and trends to allow economic decision-makers to make better, more informed decisions. One issue of the SOE newsletter was published in 1988-89, and the first SOE fact sheet, "Urbanization of Rural Land in Canada, 1981-86" was printed. The table of contents for the 1991 National Report on the State of the Environment was finalized with 32 chapters.

Three issues of the SOE Newsletter will be published in 1989-90. The SOE Reporting Branch will also be directly involved in publishing seven Fact Sheets and Reports:

- Contaminants in Seabirds (FS & R)
- Groundwater in Canada (R)
- People and Parks (R)
- Pollutants in B.C.'s Marine Environment (FS)
- Endangered Species in Canada (R)
- Air Quality in Canada (R)

In addition, a number of Fact Sheets and Reports have been initiated in regions and services including State of Water on the Prairies (IWD/W&N), Impacts of Global Change in Canada (AES), Lower Fraser River Basin (P&Y), Contaminants in Herring Gulls (CWS/Ont.) to name only a few.

Final manuscripts will be completed for at least 16 of the 32 chapters of the 1991 National SOE Report. The Process to finalize cartography, editing, translation and printing arrangements will also be initiated.

In addition, a study assessing the feasibility of developing national environmental indices for wide public dissemination and decision-making will be undertaken in 1989-90. SOE will also assist Statistics Canada in the design, development and support of a SOE Information Referral System for SOE-related data bases for public use.

Globe 90 Trade Fair and Conference

C&P has participated in the planning of the Globe 90 Trade Fair and Conference. It is designed to promote environmentally sustainable economic development and business opportunities for the environmental industry it represents. C&P will help to organize displays from IWD, EP, CWS and related industries for the Trade Fair and Conference. Staff members will also help organize conference sessions (e.g., species extinction, CWS) and contribute papers.

CONCLUSION

The federal government is under considerable pressure to show concrete accomplishments in the field of sustainable development. C&P has a number of sustainable development actions and achievements underway. These should be communicated.

At the same time, much remains to be done within C&P in the implementation of a sustainable development approach. We must pinpoint opportunities for existing programs to contribute to sustainable development and identify new initiatives which are necessary if C&P is to support effectively sustainable development as a way of doing business.

APPENDIX

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

THE C&P ROLE

SUPPORT DOE, FEDERAL GOVERNMENT AND PUBLIC TO IMPLEMENT SUSTAINABLE DEVELOPMENT BY:

Knowledge Base: Data and Research

Development of Tools and Methods

Show Examples of Sustainable Development in Action:
Success Stories, Demonstration Projects

Influence Federal Agencies:
Federal Levers, Policies, Guidelines to Support SD

Leadership through a Federal Conservation Strategy:
A Blueprint for Sustainable Development

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

1. BUILD COMMITMENT WITHIN DOE

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
C&P Sustainable Development Steering Committee	• Agreed terms of reference • Working Committee in place	• Establish C&P Steering Committee • Lead SD implementation in C&P
C&P SD Action Plan	• Developed • Presented to C&P Executive	• Revise plan • Annual review
Joint E/E Projects Between HQ and Regions (examples)	• Wetlands Resource Evaluation; 3 regional case studies completed	• Wetlands Evaluation Prairie Case Study • National workshop and procedures manual
Staff Training on SD	• SD Presentations • Workshops on soc. econ. analysis • Cost-benefit analysis for env. regs	• Presentations/ Workshops

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

2. EXPAND SCIENCE/KNOWLEDGE BASE

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
Water Use/Demand	• Water Use Analysis model development • Water Supply Constraints for Energy Development Studied	• Test model and market with user manual • Industrial water use model testing
Water Pricing	• Municipal water pricing study completed	• Further analysis cost/prices of municipal water supply
NITEP Waste Incineration Demo Project	• Field Evaluation Program completed	• Evaluation of bio-medical and hazardous waste incineration
Bras d'Or Study	• Steering Committee formed • E/E study on watershed started	• Complete major E/E Study
Economic Value of Wildlife	• Wildlife Based Tourism Study (Joint with Germany)	• Soc. Econ. Benefits of Wildlife Resources at Risk (LRTAP)

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

3. OPTIMIZE ECONOMIC BENEFITS

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
St. Lawrence Action Plan	• Centre Saint-Laurent established	• Implement Conservation, Protection & Restoration Components
Socio-Economic Benefits of Wildlife	• Major national survey completed • Fed-prov task force established • Economic Impact of Wildlife Management programs studied	• Analysis and publication of survey results
Socio-Economic Implications of Pollution Control Regulations	• Analyses of ozone depletion, lead reduction and PCB regs	• Environmental Regulations and free trade • E/E Study: Sudbury Region
Commercial Use of Water Research Facilities	• Private Sector Use of Hydraulics Lab • Marketing Study for Hydraulics Lab	• Increase Private Sector Use of IWD Labs

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

4. PARTNERSHIP SUPPORT

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
Federal Conservation Strategy: A Blueprint for SD	• Action plan completed • Fed-prov network established	• CS Workshop, Winnipeg • Form Interdepartmental Working Group • Complete Framework for CS.
NAWMP	• 2 joint ventures established and 2 other joint venture agreements completed	• Implement Prairie and Eastern Joint ventures
Canadian Water Quality Guidelines	• Guidelines established with provincial agreement • 4 Water Quality Monitoring Agreements signed	• Implement Monitoring • Sign 4 more Agreements
Consult partners to promote E/E in Environmental Regulations	• Workshop on Resource Access for SD	• Report on methods to access resourcing
SD Industry Consultations	• SD included in C&P Industry Consultations	• Build further partnerships with industries and industrial associations.

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

5. ANTICIPATE AND PREVENT STRATEGIES

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
Federal Policy on Wetland Conservation	• Draft policy and implementation plan prepared	• Wide review of policy and implementation plan • Cabinet submission
Build SD into fed-prov agreements	• Criteria and procedures built into PEI, NS, NWT and Yukon agreements	• Environmental Accords • Manual on SD for fed-prov agreements • Sit on selected management cttees
National Endangered Species Strategy - RENEW -	• RENEW endorsed • Five-year agenda approved • Endangered Species Recovery Fund established	• Implement RENEW and inaugural meeting of RENEW • Endangered Species Recovery Fund
Federal Water Policy and Legislation	• Water Policy Action Plans started (25) • Initial MC on water legislation submitted	• Complete action plans • MC on comprehensive water legislation
Codes of Good Practice	• Report on management of waste oils	• Disposal of bio-medical wastes

HIGHLIGHTS

C&P SUSTAINABLE DEVELOPMENT

6. COMMUNICATE AND EDUCATE

ACTIVITY	PROGRESS 88-89	PLAN 89-90
Sustainable Development Newsletter	• Focus on SD • Expanded distribution	• SD Editorial Advisory Board • Circulation to business sector
Environmental Choice (EFP)	• Environmental Choice Board established • Initiate guidelines development	• Public consultation on Guidelines • Process initial applications
Water Awareness Program	• Water awareness communications plan designed • Ongoing public information program	• Hire co-ordinator & develop MC • Public information outputs
Success Stories	• S.S. Bank established • Network set-up • Initial products	• Compendium • Custom products
SOE Reporting	• Table of Contents, 1991 Report • Newsletter established • St. Lawrence atlas & database	• 16 of 32 Chapters drafted • 3 SOE Newsletters • 7 Reports/Factsheets on specific issues/areas
Globe 90	• Participate in planning	• Display Booths • Organize sessions

CONSERVATION ET PROTECTION

RÉALISATIONS ET PROJETS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document préparé pour le

Comité directeur du développement durable de
Conservation et protection

Direction du développement durable
Service canadien de la faune
Environnement Canada

JUIN 1989

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
HISTORIQUE	2
RÉPONSE DU MINISTÈRE	3
LE RÔLE DE C et P	4
RÉALISATIONS ET PROJETS DE C et	5
1. Assurer l'engagement du MDE	5
2. Accroitre les acquis scientifiques et les connaissances de base	6
3. Optimiser les avantages économiques	8
4. Gagner l'appui des partenaires	10
5. Adopter des stratégies de prévision et de prévention	11
6. Communiquer et éduquer	13
CONCLUSION	17
ANNEXE	18

INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur les réalisations de Conservation et protection (C et P) dans l'adoption de l'approche du développement durable pour ses programmes et ses activités, de l'exercice 1988-1989 ainsi que sur les mesures qu'elle entreprend en 1989-1990 pour inculquer cette approche au niveau opérationnel.

Un bref historique du développement durable est d'abord donné pour situer dans son contexte l'adhésion fédérale aux objectifs de l'approche. Les efforts de C et P en matière de développement durable sont ensuite présentés dans le contexte de la position du Ministère, le rôle de C et P dans le développement durable est analysé et un aperçu de l'orientation stratégique du MDE est donné. Les réalisations et les projets de C et P en ce qui concerne le développement durable sont ensuite énumérés en fonction des six volets de l'orientation stratégique du MDE. L'information présentée est tirée des rapports annuels de C et P (1988-1989) et de ses plans opérationnels et plans de travail à long terme (1989-1990). Dans la plupart des cas, les données ont été mises à jour avec l'aide de l'administration centrale et des bureaux régionaux de chaque direction générale. Le rapport n'est pas exhaustif : il donne les grandes lignes des activités de développement durable de C et P.

HISTORIQUE

À la Conférence sur l'environnement humain de Stockholm en 1972, les objectifs de l'environnement et du développement avaient été considérés comme mutuellement exclusifs : dans son rapport, le Club de Rome soulignait en même temps les limites d'une approche axée sur la croissance -- un environnement sain et la croissance économique paraissaient incompatibles.

Dix ans plus tard, en 1982, on constatait que cette façon de voir ne fonctionnait pas. Les problèmes d'environnement empiraient, et la pauvreté augmentait dans le monde. Les Nations unies créèrent donc la Commission mondiale de l'environnement et du développement et la chargèrent, sous la présidence du premier ministre de Norvège, Gro Harlem Brundtland, de mettre au point un programme mondial pour amorcer un changement. Le principe du développement durable forme la pierre angulaire du rapport de la Commission, intitulé Notre avenir à tous: dès maintenant, il s'agit d'assurer la qualité de vie et la croissance économique à venir au moyen d'une utilisation judicieuse de nos ressources. La principale conclusion politique du rapport est qu'il faut intégrer l'environnement dans la prise des décisions économiques.

En réponse à la Commission Brundtland, le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement (CCMRE) a mis sur pied un Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie (GTNEE), composé de sept ministres de l'environnement, de sept cadres supérieurs de l'industrie ainsi que des représentants des organisations environnementales et universitaires. Dans son rapport publié en septembre 1987, le groupe de travail réclamait l'intégration des objectifs de l'environnement dans la planification et la prise de décision économiques, et présentait plus de 40 recommandations sur lesquelles il y a eu un consensus et qui visaient à mettre en oeuvre le développement durable.

Le gouvernement du Canada a fait siennes les conclusions du groupe de travail. Le premier ministre et tous les premiers ministres canadiens ont endossé ses recommandations, y compris celle de former des tables rondes nationale et provinciales réunissant divers secteurs de la société canadienne sous le thème du développement durable.

Au cours des derniers mois, le gouvernement fédéral a chargé un comité du Cabinet de l'environnement d'assurer la compatibilité de toutes les activités fédérales avec les objectifs environnementaux du gouvernement. Le discours du Trône du 3 avril est venu renforcer encore l'objectif du développement durable.

Une Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a également été créée. Composée de membres importants nommés parmi le gouvernement, l'industrie, les syndicats, les groupes d'écologistes et les milieux de l'éducation supérieure (collèges et universités), cette table ronde a tenu sa première réunion les 14 et 15 juin derniers sous la présidence de M. David Johnston. Six provinces ont également mis sur pied des tables rondes semblables.

RÉPONSE DU MINISTÈRE

En octobre 1987, un Groupe de travail ministériel sur l'environnement et l'économie remettait un rapport intitulé "Pour une association efficace de l'économie et de l'environnement : orientation stratégique pour Environnement Canada". Ce rapport visait à orienter la réponse du MDE face aux recommandations de la Commission Brundtland et du Groupe national de travail sur l'environnement et l'économie du CCMRE.

En février 1988, l'orientation stratégique était présentée au Comité de gestion d'Environnement (CGE). Après avoir endossé le rapport, le sous-ministre demandait aux sous-ministres adjoints de préparer, pour 1988-1989, des plans de travail conformes à la nouvelle orientation environnement et économie.

Six approches différentes font parties du programme cadre :

1. Assurer l'engagement du Ministère;
2. Accroitre l'acquis scientifique et les connaissances de base;
3. Optimiser les avantages économiques;
4. Gagner l'appui des partenaires et de la clientèle;
5. Adopter des stratégies préventives et évolutives;
6. Communiquer et éduquer.

Un réseau ministériel de développement durable fut alors mis sur pied sous la présidence du Service de planification du ministère (SPM). Ce réseau doit servir de véhicule pour l'échange d'information et la coordination du développement durable entre les services, l'administration centrale et les régions.

LE RÔLE DE C et P

Conservation et protection (C et P) doit aider le ministère, l'administration fédérale et l'ensemble de la société à mettre en oeuvre le développement durable.

- À cette fin, les efforts de C et P reposent sur la création et l'intégration continues des banques de données nationales et régionales ainsi que sur la recherche scientifique et technique, comme par exemple, sur les changements climatiques et les précipitations acides.

- L'aquis des connaissances permet de créer des instruments d'analyse et des méthodes pour mettre en oeuvre le développement durable, par exemple: de meilleures méthodes d'évaluation socio-économique des milieux humides.

- Un aspect essentiel de la mise en oeuvre est de bien faire connaître en quoi consiste le développement durable, par exemple, en compilant et en publiant des rapports sur les réussites du développement durable et en participant à des projets exemplificateurs tels que ceux qui ont été mis sur pied dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent.

- C et P incite et aide les autres organismes fédéraux à adhérer à l'approche du développement durable par l'application de la Politique fédérale de l'eau et la Politique fédérale sur l'utilisation des terres et par la prestation de conseils sur l'intégration des principes du développement durable dans la négociation et la mise en oeuvre des EDER et des EDE. C et P doit également entreprendre un projet en vue de déterminer les divers instruments fédéraux qui favorisent le développement durable.

- Enfin, C et P sera le chef de file dans l'élaboration d'une stratégie fédérale pour le développement durable.

C et P a préparé, pour 1988-1989, un plan de travail sur l'environnement et l'économie conforme à l'orientation stratégique. Ce plan de travail a été approuvé par l'exécutif de C et P et mis en oeuvre par les gestionnaires hiérarchiques de C et P; le directeur général du Service canadien de la faune (SCF), a été chargé de coordonner l'impulsion du développement durable.

Les réalisations et les projets de C et P en matière de développement durable sont présentés ici en fonction des six orientations stratégiques définies dans le rapport du groupe de travail du MDE. Les grandes réalisations sont décrites dans le texte et résumées dans les transparents donnés en annexe.

RÉALISATIONS ET PROJETS DE C et P

1. **Assurer l'engagement du MDE**

Tous les éléments du ministère doivent adhérer aux principes du développement durable pour qu'il y ait compréhension commune des objectifs. Les activités de C et P en vue de susciter l'engagement au développement durable au MDE sont décrites ci-dessous.

Le Comité directeur du développement durable de C et P

Le mandat de ce comité a été révisé par la Direction de C et P. Un comité de travail ad hoc sur le développement durable de C et P (administration centrale seulement), présidé par la Direction du développement durable, a été mis sur pied afin d'assurer la coordination préliminaire du développement durable à C et P. La tâche du comité directeur est de favoriser la mise en oeuvre du développement durable au moyen des politiques et des programmes de C et P, à l'échelle nationale et régionale. Composé entre autres des directeurs généraux de l'administration centrale, ainsi que des régions de Québec, de l'Ouest et du Nord, des directeurs de la Politique de C et P et du Développement durable, celui-ci représentant C et P au sein du réseau ministériel pour le développement durable, le comité directeur est présidé par le directeur général du Service canadien de la faune.

Le Comité directeur verra à l'intégration des principes du développement durable dans les activités de C et P en définissant de nouvelles options et en exigeant qu'il soit tenu compte du développement durable dans les priorités, les POLT et les plans de travail de C et P. Il sera appuyé par un groupe de travail sur le développement durable composé d'un représentant du niveau de directeur de chaque direction générale de l'administration centrale et de chaque région.

Projets communs: évaluation des terres humides

Les projets communs entre les directions générales, l'administration centrale et les bureaux régionaux aident à assurer l'appui nécessaire au développement durable. Le projet d'évaluation des terres humides (les terres humides ne sont pas des terres de désolation) est un bon exemple de projet commun de développement durable. Divers comptes rendus d'ateliers, une méthodologie et trois études de cas d'envergure régionale (marais Greenock en Ontario; Minudie (marais Tantramar), en Nouvelle-Écosse; estuaire de la Covichan, en C.-B) ont été publiés à ce jour.

Le projet vise à explorer de nouvelles méthodes de mesure et doit démontrer aux décideurs la valeur des diverses fonctions de l'environnement, en insistant sur les terres humides. Il comporte la mise au point de méthodes, la tenue de projets pilotes, l'organisation d'ateliers et, en dernière instance, la rédaction d'un guide à l'intention des planificateurs des ressources et des cadres pour évaluer des projets affectant les terres humides. Les méthodes évaluées sont celles de la volonté de payer, du coût d'opportunité et de l'analyse des répercussions cumulatives. Le SCF, l'administration centrale et les régions, les bureaux régionaux de la Direction générale des eaux intérieures (DGEI), Habitat faunique Canada et plusieurs provinces et universités participent au projet.

Pour 1989-1990 on projette réaliser un essai des méthodes employées dans les Prairies, la tenue d'un atelier national de spécialistes en vue d'évaluer les résultats et un guide à l'intention des planificateurs de ressources.

Formation du personnel au développement durable

Des séances d'orientation du personnel sur le développement durable ont été organisées à l'administration centrale et dans toutes les régions (Atlantique et Ontario - DGEI seulement) ainsi qu'à l'atelier des directeurs de C et P et au Service canadien des parcs. Deux ateliers d'analyse socio-économique ont été organisés pour le personnel de la Protection de l'environnement. Un guide pratique des méthodes coût-avantages appliquées aux règlements sur l'environnement a été rédigé. On envisage de mettre sur pied d'autres ateliers sur l'évaluation socio-économique.

2. Accroître l'acquis scientifique et les connaissances de base

Nos connaissances dans le domaine socio-économique et dans celui des sciences et des techniques de l'environnement et notre compréhension des interactions entre ces facteurs doivent être approfondies pour favoriser la mise en oeuvre du développement durable. Nous présentons ici les réalisations dans ce domaine et les projets qui sont entrepris à cette fin.

Utilisation et demande de l'eau

Un modèle d'analyse de l'utilisation de l'eau a été construit et est actuellement mis à l'essai dans diverses régions. Cinq rapports ont été publiés. Un rapport sur les contraintes de l'approvisionnement en eau pour le développement énergétique a également été publié. Les essais du modèle précité se poursuivront en 1989-1990, et le modèle sera lancé sur le marché avec un guide d'utilisation et une disquette de démonstration. La mise à l'essai du modèle d'utilisation de l'eau industrielle est également prévue (DGEI).

Tarification de l'eau

Les études sur le coût et la tarification de l'approvisionnement des villes en eau et du traitement de celle-ci, menées en vue de promouvoir la conservation de l'eau, sont terminés. D'autres analyses du coût et de la tarification doivent être entreprises en 1989-1990 (DGEI).

PNEEI

Le programme d'évaluation sur place du Programme national d'essai et d'évaluation des incinérateurs (PNEEI) a été mené à terme. L'objet du PNEEI est d'optimiser la conception et la marche des incinérateurs de déchets urbains afin de réduire au minimum les émissions. Il contribue au développement durable en prolongeant la durée de vie des sites d'enfouissement sanitaire, en réduisant le coût de l'élimination des ordures et, dans certains cas, en augmentant les possibilités de production de vapeur ou d'électricité à partir des déchets. Des essais et une évaluation de l'incinération des déchets biomédicaux et des déchets dangereux seront entrepris en 1989-1990.

Étude du lac Bras d'Or

L'étude vise la mise en valeur intégrée du lac Bras d'Or afin d'éviter les conflits d'utilisation des ressources entre les secteurs forestiers, touristiques et des pêcheries. Par le passé, certains travaux de mise en valeur financés par l'État fédéral ont suscité des conflits de ressources et d'environnement dans la région : l'aménagement d'un port de plaisance, par exemple, a pollué de nouveaux parcs d'huîtres, également subventionnés par l'État fédéral. Cette étude exhaustive des caractéristiques socio-économiques et environnementales du bassin hydrographique du lac Bras d'Or devrait aboutir à un plan et à des lignes directrices de développement économique conformes aux principes du développement durable.

Un comité directeur auquel participent la Nouvelle-Écosse, la Société de développement de l'île du Cap Breton, la Chambre de commerce d'Iona et Environnement Canada, a été mis sur pied pour coordonner cette importante étude qui est actuellement en cours et devrait se terminer au cours du présent exercice (PE).

La valeur et les avantages socio-économiques de la faune

L'importance socio-économique est analysée au moyen d'un certain nombre d'études. Ces études apportent des connaissances stratégiques sur la demande exercée sur la faune, l'habitat et d'autres ressources renouvelables ainsi que sur les avantages socio-économiques qui en découlent. Elles contribuent également à l'élaboration et à la justification des programmes et des initiatives politiques nécessaires à la protection des ressources renouvelables et à la perpétuation de leurs retombées. La Division socio-économique du Service canadien de la faune, les dix provinces, ainsi que d'autres participants aux niveaux fédéral et international y participent.

Un sondage national sur l'importance de la faune a été effectué auprès de 80 000 Canadiens entre février et mai 1988. Cette banque de données socio-économiques ainsi réunies devrait répondre à une large gamme de besoins en gestion de l'habitat et de la faune. Un groupe de travail fédéral-provincial a été mis sur pied pour diriger un projet d'évaluation des avantages socio-économiques de l'utilisation de la faune et pour donner des conseils sur l'orientation à donner à la conservation de la faune. Les répercussions économiques des dépenses de l'État dans le domaine de la gestion halieutique et faunique ont également été évaluées sur le plan du produit national brut, de l'emploi et des recettes de l'État. Un projet a été mis sur pied avec l'Allemagne afin d'étudier le phénomène de tourisme faunique que pratiquent les Allemands visitant le Canada afin de déterminer les avantages découlant de l'utilisation des ressources fauniques par les touristes non-résidants. Un programme socio-économique de plusieurs millions de dollars a été conçu pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le but de favoriser les initiatives du développement durable au Zimbabwe.

Parmi les principaux projets de l'année à venir, mentionnons la publication de trois rapports sur les résultats nationaux et provinciaux du sondage national de 1988 sur l'importance de la faune pour les Canadiens. En outre, un projet d'intégration des données biophysiques et socio-économiques a été lancé en vue d'évaluer les avantages socio-économiques découlant de la faune menacée par les dépôts acides. On continuera également, de concert avec le bureau régional du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) pour l'Amérique latine, à mettre au point un projet de développement et d'application de bases de données socio-économiques et des compétences connexes, afin de renforcer les politiques et programmes environnementaux dans la région, en insistant particulièrement sur les oiseaux migrateurs.

3. Optimiser les avantages économiques

La contribution des initiatives du ministère à l'activité économique, à l'augmentation de la productivité et à la création d'emplois fait ressortir le lien entre l'environnement et l'économie. Les initiatives de C et P visant à optimiser les avantages économiques sont résumées ci-dessous.

Le Plan d'action Saint-Laurent

Le Centre Saint-Laurent est aujourd'hui opérationnel. Il pourra dorénavant participer aux efforts du Québec, des industries et des centres de recherche en vue de promouvoir le développement et l'application des techniques environnementales. Le Centre collaborera également à la mise en oeuvre des trois volets du Plan d'action Saint-Laurent (conservation, protection et remise en état), en insistant sur la dépollution du fleuve.

C et P participera à la mise en oeuvre des divers plans prévus sous chaque volet. Ses efforts de conservation seront dirigés vers la protection de l'habitat, l'évaluation des écosystèmes et la protection des espèces menacées. Ses travaux de protection porteront surtout sur la réduction des rejets toxiques et l'évaluation des sources externes de toxiques. Par exemple, un programme d'écotoxicologie visant à mesurer les effluents toxiques déversés dans le Saint-Laurent et à déterminer les risques pour la santé et pour l'environnement sera mis en oeuvre.

Pour la remise en état, les activités du SCF porteront essentiellement sur la réhabilitation des terres humides.

Analyses de la lutte contre la pollution

L'analyse socio-économique des règlements contre les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, sur la diminution de la teneur en plomb de l'essence et sur la destruction des déchets contenant des BPC a été entreprise en 1988-1989, afin de faciliter la coordination entre le développement économique et la protection de l'environnement (PE).

En 1989-1990, les implications, sur le libre-échange, des règlements portant spécifiquement sur l'environnement seront examinées. Les répercussions socio-économiques des règlements contre la pollution dans la région de Sudbury seront aussi évaluées en fonction de la croissance dans les secteurs industriels, résidentiels et récréatifs, de même qu'en fonction de la diversification économique résultant de l'atténuation des dommages causés par la pollution dans la région. Cette étude a pour but de mettre au point une méthode pour mesurer les avantages d'un environnement propre applicable dans d'autres régions. Les objectifs méthodologiques du projet pilote comprennent entre autres : (1) l'évaluation de la disponibilité et de la qualité des informations nécessaires; (2) l'évaluation des méthodes utilisées pour établir la valeur économique des améliorations apportées à l'environnement -- le lien entre l'économie et l'environnement; et (3) la détermination des lacunes dans les données et des incertitudes méthodologiques.

L'étude de Sudbury se terminera en octobre 1989. En juin, on a proposé au groupe d'experts économiques de la CEE d'effectuer des études semblables dans d'autres pays afin de développer et de tester la méthode. L'évaluation de la réaction des industries et de la société en général à la lutte contre la pollution et à l'amélioration de l'environnement devrait aider à démontrer le bien-fondé des principes du développement durable et à prévoir les réactions à venir aux changements dans l'environnement.

Utilisation des installations de recherche sur les eaux par le privé

Le secteur privé a largement utilisé le laboratoire d'hydraulique de Burlington en 1988-1989. Une étude de mise en marché a également été préparée pour le laboratoire. L'augmentation de l'utilisation des installations de recherche du MDE par le privé a pour but, entre autres, d'accélérer la dépollution des secteurs les plus pollués. On continuera, au cours du présent exercice, à encourager le secteur privé à utiliser les laboratoires de la DGEI.

4. Appui des partenaires

Pour faire progresser le principe de responsabilité partagée en matière de développement durable, une approche complémentaire à la politique de liaison et de partenariat avec l'extérieur du ministère doit être mise au point. Les progrès et les projets de C et P en matière de partenariat sont décrits ci-dessous.

Stratégie fédérale de développement durable

En réponse aux recommandations du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, un plan d'action a été mis au point pour élaborer une stratégie fédérale de conservation et un réseau fédéral-provincial a été mis sur pied pour faciliter l'échange d'information. Un atelier national sur les stratégies de conservation a été organisé le 17 mai 1989 à titre de séance préparatoire à la conférence qui doit se tenir à Winnipeg sous le thème de "L'environnement et l'économie : partenaires pour l'avenir". L'atelier doit faire des recommandations visant à faciliter ce que l'on appelle aujourd'hui la Stratégie fédérale du développement durable. Des consultations auprès de 25 autres ministères seront entreprises et devraient mener à la création d'un groupe de travail interministériel. Le programme cadre pour la Stratégie fédérale ou développement durable doit être terminé en 1989-1990 (SCF).

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS)

Ce plan jette les fondements de la coopération pour la conservation de la sauvagine. Il comporte quatre projets communs. Le projet sur le canard noir et le projet sur les oies de l'Arctique existent déjà officiellement, et des ententes ont été conclues en 1988-1989 au sujet des projets "habitat des Prairies" et "habitat de l'Est". Des projets "de première étape" ont été instaurés dans le cadre des projets conjoints des Prairies et de l'Est. Les États-Unis, le MDE, Agriculture Canada et le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest travaillent de concert avec les provinces et le secteur privé. Les projets conjoints de l'habitat des Prairies et de l'habitat de l'Est doivent être lancés, coordonnés et mis en oeuvre en vue de protéger et d'améliorer certains habitats spécifiques de la sauvagine.

Lignes directrices sur la qualité de l'eau

Les directives canadiennes de qualité de l'eau établissent des nombres-guides pour une qualité minimale de l'eau, notamment en ce qui concerne les loisirs, les formes de vie dulcicoles, l'eau potable brute, l'agriculture et l'industrie. Ces lignes directrices ont été mises au point en vue d'évaluer les problèmes de qualité de l'eau et d'établir des objectifs de qualité de l'eau pour certains sites précis.

Des lignes directrices sur 94 substances présentes dans nos eaux ont été établies avec l'accord de toutes les provinces. Des ateliers ont également été tenus par le CCMRE en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse, afin d'encourager l'uniformité dans l'établissement des objectifs de qualité de l'eau. Des ententes sur la surveillance de la qualité de l'eau ont été conclues avec quatre provinces, soit Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Colombie-Britannique. Ces ententes portent principalement sur les secteurs faisant problème : p. ex., l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques dans les cultures de pommes de terre.

Un atelier national visant à favoriser l'uniformité dans l'établissement des objectifs de qualité de l'eau est prévu pour septembre 1989. Quatre nouvelles lignes directrices sur les pesticides, un protocole sur l'élaboration de lignes directrices pour le milieu marin et deux lignes directrices sur les composés organostanhiques et les BPC en milieu marin seront mis au point. Des mesures de surveillance seront également appliquées en collaboration avec les quatre provinces signataires. Des ententes sur la surveillance de la qualité de l'eau seront conclues avec quatre autres provinces, soit la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et la Saskatchewan.

L'association de l'environnement de l'économie: accès aux ressources pour un développement durable

Un atelier sur l'accès aux ressources pour le développement durable réunissant le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique et divers groupes de l'industrie et du secteur privé a été organisé pour élaborer des lignes directrices sur l'aménagement écologique des routes d'accès aux nouveaux chantiers de mise en valeur des ressources. Un rapport doit paraître sur les principes et méthodes d'accès aux nouvelles ressources conformes aux objectifs du développement durable (PE).

Consultations avec l'industrie

Le développement durable était à l'ordre du jour des consultations annuelles de C et P avec les associations industrielles nationales qui ont eu lieu en janvier 1989. De nouveaux partenariats sur le développement durable seront créés avec l'industrie et les associations industrielles.

5. Stratégies de prévision et de prévention

Pour réduire au minimum les coûts associés à l'approche "réagir et guérir", le Ministère doit adopter une stratégie de prévision, de prévention et d'adaptation. Les réalisations et les projets de C et P en ce sens sont décrits ci-dessous.

Politique fédérale de conservation des terres humides

Le projet de cette politique vise la conservation des milieux humides du Canada afin d'en protéger les fonctions écologiques et socio-économiques actuelles et à venir. Le premier jet d'un plan d'application a également été préparé. La politique et le plan seront révisés en profondeur et parachevés. Un exposé de principes sera rédigé (en vue d'être publié), et un mémoire sur la politique et le plan d'application déposé au Cabinet.

L'intégration du développement durable dans les ententes fédérales-provinciales

Une bonne occasion d'intégrer les principes du développement durable dans les processus décisionnels fédéraux est certes lors des négociations et de la mise en oeuvre des EDER et des EDE, comme cela a été souligné dans le Cadre de la politique fédérale sur la qualité de l'environnement (déc. 1986).

Les principes du développement durable ont été intégrés aux critères et aux modalités des ententes de développement économique conclues avec l'Î.-P.-É., les T.N.-O., la Nouvelle-Écosse, ainsi que dans l'entente prévue avec le Yukon. Un document de travail sur le libellé et la marche à suivre afin d'amalgamer les notions et les critères du développement durable aux EDER a été rédigé. La Direction du développement durable, le SPM, les secrétaires du CCR, les cadres régionaux de C et P et d'autres ministères du gouvernement, notamment l'APECA, participent à cet effort.

Des accords sur l'environnement seront négociés avec les provinces de l'Atlantique afin d'assurer la conservation du milieu et un développement économique respectueux de l'environnement (région de l'Atlantique). La rédaction d'un guide sur l'incorporation des considérations environnementales et économiques dans les ententes générales et les ententes auxiliaires de développement économique sera également menée à terme; le guide doit fournir des critères pour l'évaluation, sur le plan de l'environnement, des demandes de subventions soumises en vertu de ces ententes. Le personnel de C et P devra siéger au sein des divers comités de gestion et comités techniques consultatifs choisis créés en vertu de chacune des ententes afin de faciliter l'inclusion des considérations précitées dans les programmes et les projets qui verront le jour.

Stratégie concernant les espèces menacées à l'échelle nationale

Le Programme de rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ), auquel participent les provinces, les territoires et des ONG, a été entériné par le Conseil des ministres de la faune. Un plan quinquennal a été approuvé et un comité directeur créé. Ce programme réclame l'élaboration et l'application de plans d'action nationaux pour chaque espèce menacée.

Le SCF est chargé de la mise en oeuvre du programme. Le comité directeur doit tenir sa première réunion officielle en juin 1989. Un fonds de rétablissement des espèces en péril sera créé et géré en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature.

Politique et législation de l'eau

Les plans d'action prévus par la Politique fédérale de l'eau ont été mis en oeuvre -- un pour chacun des 25 énoncés de principe. Le premier Mémoire au Cabinet sur la législation de l'eau a également été présenté. L'objectif global de la Politique fédérale de l'eau est d'encourager une gestion plus efficace et plus équitable de l'eau douce, qui tienne compte des besoins sociaux, économiques et environnementaux des générations actuelles et futures.

Un atelier de C et P sur la législation de l'eau a eu lieu récemment. Divers plans d'action politique seront établis en 1989-1990. Des stratégies d'application de la politique seront également élaborées. Un Mémoire au Cabinet sur l'ensemble de la législation de l'eau doit être rédigé.

Codes de bonne pratique

Un rapport sur les codes de bonne pratique en matière de gestion des huiles usées a été rédigé sous les auspices du CCMRE. Des codes seront élaborés en 1989-1990 pour le traitement et l'élimination des déchets biomédicaux.

6. Communiquer et éduquer

Pour bien intégrer les principes du développement durable, il faut mettre au point des stratégies de communication et d'information internes et externes. Les réalisations et les projets de C et P dans la promotion du développement durable, grâce aux moyens de communication, sont décrits ci-dessous.

Le bulletin "Développement durable"

L'ancien bulletin TERRE s'appelle maintenant "Développement durable" et son contenu a changé en conséquence. Il devient ainsi l'un des principaux véhicules de communication dans ce domaine. Le bulletin, dont le tirage a été porté à plus de 8 000 exemplaires, est distribué aux fonctionnaires aux industries, aux professionnels, aux universitaires et aux ONG. Publié trois fois par année, il aborde diverses questions concernant le développement durable et donne des informations sur les stratégies de conservation, les tables rondes, les exemples de réussites et les réalisations aux niveaux fédéral, provincial et international en matière de développement durable.

Le ministère créera un conseil consultatif de rédaction en matière de développement durable au cours de l'exercice. La circulation du bulletin dans le secteur industriel sera élargie. Si on trouve au ministère les fonds nécessaires, le bulletin deviendra trimestriel et sera imprimé sur du papier recyclé.

Le choix environnemental

Une Commission sur le Choix environnemental a été établi en 1988-1989. Des directives sur trois catégories de produits ont été élaborées : il s'agit des huiles à moteur régénérées, des matériaux d'isolation fabriqués à partir de papier recyclé et de certains produits choisis fabriqués à partir de plastique recyclé. L'objectif du programme est de permettre aux Canadiens d'identifier les produits écologiques lorsqu'ils les utilisent et également lorsqu'ils s'en débarrassent.

Les Canadiens ont eu jusqu'au 26 mai 1989 pour faire des observations sur ces directives. Ces observations seront examinées par l'Association canadienne de normalisation, et les versions définitives des directives pour les trois catégories de produits seront recommandées à la Commission sur le Choix environnemental par le Comité technique de l'Association. Après approbation par le ministre, les fabricants pourront demander à utiliser le logo à apposer sur les produits de ces catégories qui satisfont aux directives. Les premiers produits qui afficheront le logo Choix environnemental devraient apparaître sur le marché à la fin de l'été 1989. Le Comité Choix environnemental, avec l'aide d'Environnement Canada et de l'Association canadienne de normalisation, continuera à évaluer d'autres catégories de produits tels que les peintures, les solvants et les services de nettoyage à sec.

Sensibilisation aux ressources en eau

Créé en 1988-1989, le Programme national de sensibilisation aux ressources en eau est un programme de communication qui veut modifier la perception qu'a le public des diverses façons d'user et de mesurer des ressources en eau. Il fait appel à toute une série d'initiatives, telles que le financement d'annonces d'intérêt public, les relations avec les médias, des projets de démonstration, la distribution de récompenses pour la conservation et la création de centres d'information.

Un coordonnateur sera engagé pour le programme, et un Mémoire au Cabinet sera préparé en 1989-1990. Toute une gamme de produits d'information sur l'eau seront mis au point, notamment des fiches d'information, des expositions et un livre sur les inondations.

Banque de réussites

La "Banque de réussites" réunit et diffuse à large échelle les meilleurs exemples d'initiatives axées sur le développement durable. Ces exemples illustrent l'intégration harmonieuse des questions d'environnement aux activités économiques et à la prise de décisions de chaque jour. Pour être retenu dans la banque, une réussite doit avoir des avantages environnementaux et économiques nets, avoir effectivement été mise en oeuvre et être reproductible. L'inventaire est dressé par la Direction du développement durable en collaboration avec tous les groupes de C et P. Les exemples de réussite sont compilés auprès des entreprises et des industries, des ONG, des autres ministères, des gouvernements provinciaux et des autres organismes publics.

Le Cadre du programme a été élaboré et la banque de réussite créée en 1988-1989. Un réseau pour recueillir les exemples de réussite a été mis sur pied. Cent cinquante exemples ont été évalués à ce jour; 40 répondent aux critères et sont en cours de compilation. Un aperçu général a été rédigé et des exemples de réussite sont maintenant disponibles.

Un recueil des réussites doit être achevé en 1989-1990. Jusqu'à 100 exemples de réussite en matière de développement durable seront compilés dans la banque. Des exemples de réussite seront en outre mentionnés dans le bulletin Développement durable et dans d'autres publications d'entreprise et sur l'environnement. Des réponses personnalisées seront également données aux demandes d'information au sujet des réussites, basées sur une imposante série de dossiers et une banque de personnes ressources.

Rapports sur l'état de l'environnement

Grâce à ce programme, les décideurs économiques disposent de renseignements sur l'environnement, y compris sur les tendances de cette dernière, qui leur feront prendre des décisions mieux éclairées. Un numéro du bulletin sur l'État de l'environnement a été publié en 1988-1989 et la première fiche d'information, intitulée "Urbanisation des terres rurales au Canada, 1981-1986" a été imprimée. La table des matières du rapport national de 1991 sur l'état de l'environnement a été établie et comprend 32 chapitres.

Trois numéros du bulletin sur l'État de l'environnement seront publiés en 1989-1990. La Direction de l'état de l'environnement participera également directement à la publication de sept fiches et rapports d'information :

- Les contaminants dans les oiseaux marins (fiche et rapport)
- Les eaux souterraines du Canada (rapport)
- Les hommes et les parcs (rapport)
- Les polluants dans l'environnement marin de la Colombie-Britannique (fiche)
- Les espèces en péril au Canada (rapport)
- La qualité de l'air au Canada (rapport)

Un certain nombre de fiches d'information et de rapports sont également en cours de rédaction dans les régions et les divers services, notamment sur l'état des eaux dans les Prairies (DGEI/ON), sur l'impact des changements atmosphériques mondiaux au Canada (SEA), sur le bassin du cours inférieur du Fraser (PY), et sur les contaminants dans les goélands (SCF/Ont.), pour n'en nommer que quelques-uns.

Les versions finales d'au moins 16 des 32 chapitres du Rapport national sur l'état de l'environnement de 1991 seront également terminées. La conclusion des ententes pour la cartographie, la révision, la traduction et l'impression du rapport sera également mise en branle.

Enfin, une étude visant à déterminer s'il est possible d'élaborer des indices nationaux pour l'environnement destinés à une grande diffusion publique et pour aider au processus de prise de décisons sera entreprise en 1989-1990. La Direction de l'état de l'environnement aidera également Statistique Canada à concevoir, à mettre au point et à entretenir un système documentaire grand public sur l'état de l'environnement pour les banques de données associées à la Direction.

La foire commerciale et la conférence Globe 90

C et P a participé à l'organisation de la foire commerciale et de la conférence Globe 90, manifestation visant à promouvoir un développement économique respectueux de l'environnement et à montrer les nombreux débouchés qui en découlent pour l'industrie de l'environnement. C et P doit aider à monter les kiosques de la DGEI, de la PE, du SCF et des industries associées à la foire commerciale et à la conférence. Des membres du personnel aideront également à organiser les ateliers de la conférence (p. ex., ateliers sur l'extinction des espèces, SCF) et présenteront des communications.

CONCLUSION

On exige de plus en plus que le gouvernement fédéral fasse la preuve de son adhésion concrète aux principes du développement durable. C et P a déjà lancé certains projets et pris un certain nombre de mesures en matière de développement durable. Ces mesures doivent être publicisées.

C et P reconnait en même temps, qu'il lui reste encore beaucoup à faire pour véritablement intégrer l'approche du développement durable. Toutes les occasions d'amener les programmes existants à contribuer au développement durable et de susciter de nouvelles initiatives doivent être saisies si C et P veut vraiment favoriser une nouvelle façon de faire des affaires, axée sur le développement durable.

ANNEXE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L E R Ô L E D E C et P

AIDER LE MDE, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA POPULATION À INTÉGRER LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. À CETTE FIN :

Réunir les connaissances de base : collecte de données et recherche

Mettre au point des outils et des méthodes

Présenter des exemples de développement durable en action :
exemples de réussite, projets de démontration

Influer sur les organismes fédéraux :
initiatives, politiques, lignes directrices fédérales d'appui au développement durable

Assurer le leadership au moyen d'une stratégie fédérale de conservation :
un plan général pour le développement durable

FAITS SAILLANTS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À C et P

1. ASSURER L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1988-1989
Comité directeur pour le développement durable de C et P	- Adoption du mandat - Mise en place du groupe de travail	- Mise en place du comité directeur de C et P - Organisation de l'intégration des principes du développement durable à C et P
Plan d'action pour le développement durable de C et P	- Élaboration du plan d'action - Présentation du plan à l'exécutif de C et P	- Révision du plan - Examen annuel
Projets communs entre l'administration centrale et les régions pour l'association entre l'environnement et l'économie (exemples)	- Évaluation des ressources en terres humides; achèvement de 3 études de cas régionales	- Évaluation des terres humides - étude du cas des Prairies - Atelier national et guide
Formation du personnel dans le domaine du développement durable	- Présentations sur le développement durable - Ateliers d'analyse socio-économique - Analyse coût avantages pour les régions	- Présentations/ateliers

2. ACCROÎTRE L'ACQUIS SCIENTIFIQUE ET LES CONNAISSANCES DE BASE

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1989-1990
Utilisation et demande de l'eau	- Construction d'un modèle d'analyse de l'utilisation de l'eau - Étude des contraintes sur l'approvisionnement en eau pour le développement énergétique	- Essai du modèles et du marché à l'aide du guide de l'utilisateur - Essai du modèle sur l'utilisation des eaux industrielles
Tarification de l'eau	- Étude sur la tarification de l'eau dans municipalités	- Analyses supplémentaires des coûts et de la tarification de l'approvisionnement en eau des municipalités
Projet de démonstration de l'incinération des déchets, dans le cadre du PNEEI	- Achèvement du programme d'évaluation sur place	- Évaluation de l'incinération des déchets biomédicaux et dangereux
Étude du lac Bras d'Or	- Mise en place du comité directeur - Lancement de l'étude des liens entre l'environnement et l'économie dans le bassin hydrographique	- Achèvement d'une étude importante sur les liens entre l'environnement et l'économie
Valeur économique de la faune	- Étude sur le tourisme axé sur la faune (en collaboration avec l'Allemagne)	- Les avantages socio-économiques des ressources fauniques en péril (TADPA)

3. OPTIMISER LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1989-1990
Plan d'action sur le Saint-Laurent	- Création du Centre du Saint-Laurent - Achèvement d'un important sondage national	- Mise en oeuvre des volets conservation, protection et remise en état
Avantages socio-économiques de la faune	- Création du groupe travail fédéral-provincial - Étude de l'impact économique des programmes de gestion de la faune	- Analyse et publication des résultats de l'enquête
Répercussions socio-économiques des règlements anti-pollution	- Étude des règlements sur l'appauvrissement de la couche d'ozone, sur la réduction de la teneur en plomb et sur les BPC	- Les règlements sur l'environnement et le libre-échange - Étude des liens entre l'environnement et l'économie: région de Sudbury
Utilisation par le secteur privé des installations recherche sur les eaux	- Utilisation du laboratoire hydraulique par le secteur privé - Étude de commercialisation pour le laboratoire hydraulique	- Accroissement de l'utilisation des laboratoires de la DGEI par le secteur privé

4. APPUI DES PARTENAIRES

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1989-1990
Stratégie fédérale de conservation : plan pour le développement durable	- Mise au point du plan d'action - Création d'un réseau fédéral-provincial	- Atelier sur le développement durable, Winnipeg - Création de groupes de travail interministériels - Mise au point finale d'un cadre pour le développement durable
PNAGS	- Lancement de deux projets communs et signature d'ententes concernant deux autres projets communs	- Mise en oeuvre des projets communs sur l'habitat des Prairies et de l'Est
Lignes directrices canadiennes sur la qualité de l'eau	- Mise en place des lignes directrices et signature d'accords avec les provinces - Signature de quatre ententes pour le contrôle de la qualité de l'eau	- Mise en oeuvre de la surveillance - Signature de quatre autres ententes
Consultation des partenaires en vue de promouvoir l'association de l'environnement et de l'économie dans les règlements sur l'environnement	- Atelier sur l'accès aux ressources pour le développement durable	- Rapport sur les méthodes d'accès aux ressources
Consultations avec l'industrie en matière de développement durable	- Inclusion du développement durable dans les consultations de C et P avec l'industrie	- Nouveaux partenariats avec les industries et les associations industrielles

5. STRATÉGIES DE PRÉVISION ET DE PRÉVENTION

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1989-1990
Politique fédérale de conservation des terres humides	- Préparation d'un projet de politique et d'un plan d'application	- Révision générale de la politique et du plan d'application - Présentation au Cabinet
Incorporation du développement durable dans les ententes fédérales-provinciales	- Critères et modalités incorporés dans les ententes avec l'Î.-P.-É, la N.-É., les T.N.-O. et le Yukon	- Accords sur l'environnement - Guide du développement durable pour les ententes fédérales-provinciales - Présence au sein de divers comités de gestion choisis
Programme de rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ)	- Création officielle programme - Ordre du jour quinquennal approuvé - Création d'un fonds pour le rétablissement des espèces en péril	- Mise en oeuvre du programme et première réunion officielle du comité du programme - Fonds pour le rétablissement des espèces en péril
Politique et législation fédérales de l'eau	- Lancement des plans d'action (25) prévus dans la politique de l'eau - Présentation du premier MC sur la législation sur l'eau	- Réaliser les Plans d'action - MC sur la législation de l'eau
Codes de bonne pratique	- Rapport sur la gestion des huiles usées	- Élimination des déchets biomédicaux

6. COMMUNIQUER ET ÉDUQUER

ACTIVITÉ	RÉALISATIONS 1988-1989	PROJETS 1989-1990
Bulletin Développement durable	- Accent sur le développement durable - Accroissement de la circulation	- Comité consultatif de rédaction sur le développement durable - Circulation dans le secteur des entreprises
Choix environnemental	- Création du comité Choix environnemental - Élaboration de directives	- Consultation publique sur les directives - Premières applications du processus
Programme de sensibilisation sur l'eau	- Conception du plan de communication du programme de sensibilisation - Programme d'information publique en cours	- Engagement d'un coordonnateur et mise au point d'un MC - Production de documents pour information du public
Exemples de réussites	- Création de la Banque de réussites - Mise en place du réseau - Premiers produits	- Compilation - Produits personnalisés
État de l'environnement	- Table des matières, Rapport 1991 - Création du Bulletin - Atlas et banque de données sur le Saint-Laurent	- Première version de 16 des 32 chapitres - Publication de 3 bulletins - Publication de 7 rapports/fiches d'info. sur des problèmes/régions précis
Globe 90	- Participation à l'organisation	- Kiosques - Organisations des ateliers